

# La commune lance un projet d'habitat partagé dans la zone des Bandets

La nouvelle équipe municipale souhaite lancer une opération d'habitat partagé. Officiellement appelé "habitat participatif" il consiste, souvent pour des particuliers, à la mise en commun de fonds, à l'élaboration collective d'habitats et d'espaces communs, puis à la gestion de ceux-ci.

Malgré la hausse des prix de l'immobilier, cela peut permettre à des ménages aux moyens modestes d'accéder à la propriété. Les élus souhaitent ainsi dynamiser la vie locale par l'arrivée de nouveaux habitants, ce qui impacterait positivement les commerces, l'école et les associations.

Évidemment, cela peut aussi concerner des ménages locaux qui souhaiteraient rester vivre au pays.

Le dernier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a défini quatre zones d'opérations d'aménagement et de programmation (OAP) sur la commune :



Parmi quatre zones définies, l'idée est d'utiliser celle des Bandets pour lancer ce projet. La parcelle se situe dans l'épingle après l'ancienne école. Loïc CHOUX

l'une dite "le Cozon" entre le cimetière et le camping, une au Pré du Comte juste en face, une aux Curiés (aux Vincents du Bas) et enfin une aux Bandets, près de

l'ancienne école.

Elles font l'objet d'un cahier des charges très détaillé définissant le type, la densité de logements et leur intégration dans l'environnement.

## ■ Quatre ou cinq logements pour commencer

L'idée est d'utiliser l'une d'entre elles, celle des Bandets, pour lancer ce projet.

La commune voudrait initier le mouvement sur une parcelle de 2 000 m<sup>2</sup> lui appartenant, pour construire quatre ou cinq logements individuels, avec, au maximum, un étage et des combles.

Les retours du voisinage semblent positifs. Les études en cours se font en concertation avec Unitoit, une association qui accompagne ce genre de projets, et Atelier 21, architectes de développement durable.

Il n'est pas engagé d'argent public, puisque les parcelles seront vendues en l'état aux participants au projet. Si cela aboutit, une opération pourrait être lancée sur un autre secteur.

**Loïc CHOUX**

Plus d'informations sur les OAP sur le site de la communauté de communes de cœur de Chartreuse : [https://drive.google.com/drive/folders/1wWvFE86tI71\\_JSGdZJY4n6hCJkG-6ws](https://drive.google.com/drive/folders/1wWvFE86tI71_JSGdZJY4n6hCJkG-6ws).

